agréables au Seigneur et honorables parmi les hommes.

Il n'y a pas de doute que si les braves paroissiens du Cap continuent à marcher de la sorte, la Providence continuera également à les bénir, et que leurs travaux seront couronnés d'un plein succès.

Ces bonnes gens convaincus d'une assistance visible du ciel persévèrent actuellement dans la récitation publique de leur chapellet pour remercier Dieu de la faveur obtenue, et ils font dire humblement en actions de grâces autant de messes que possible pour obtenir l'effet de leurs demandes.

Ils ne peuvent rien faire de mieux".

Luc Désilets, curé.

Le second document à la prochaine livraison.

RETRAITE FERMEE

Dans une lettre circulaire en date du 16 février, Sa Grandeur Mgr Cloutier écrivait l'année dernière :

"Vous connaissez l'oeuvre des retraites fermées, qui tendent à s'implanter chez nous, comme elles le sont en divers pays de l'Europe. C'est une oeuvre excellente, qui ne saurait convenir aux foules, il est vrai, mais qui est le partage d'une élite pouvant se trouver un peu partout. Le retraitant s'enferme pour trois jours dans une vraie solitude, et là, en face de Dieu et de lui-même, sous la direction d'un maître éclairé, il oriente ses moeurs et sa vie vers son devoir et vers le ciel. Il s'applique particulièrement à devenir un membre utile dans la société, un apôtre du bien, un homme d'oeuvres.

C'est une grande satisfaction pour moi d'avoir trouvé le moyen d'établir ces retraites au milieu de nous, en faveur des personnes de l'un et de l'autre sexe. Pour les hommes et les jeunes gens, elles auront lieu au Cap de la Madeleine, en tout temps de l'année, excepté dans les mois de juin et juillet, qui forment la saison des pèlerinages. On trouverait difficilement un endroit plus favorable à ces exercices : le monastère contient un bon nombre de chambres disponibles, le site est enchanteur, le vieux et le nouveau sanctuaires offrent tous les